

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°84-2018-001

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPE S PUBLIÉ LE 2 JANVIER 2018

Sommaire

84_SGAR_Secrétariat général pour les affaires régionales d?Auvergne-Rhône-Alpes

84-2017-12-31-002 - Arrêté n° 17 - 525 du 31 décembre 2017 portant composition nominative du conseil économique, social et environnemental régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. (11 pages)

Page 3



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Secrétariat général pour les affaires régionales

Lyon, le 31 décembre 2017

Arrêté n° 17 - 525

portant composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes.

LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES PREFET DU RHONE

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4134-2 et R. 4134-1 à R. 4134-6;

Vu le décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-447 du 31 octobre 2017 portant modification de la composition nominative du Conseil économique, social et environnemental d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2017-505 du 11 décembre 2017 fixant la liste des organismes représentés au Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la circulaire interministérielle NOR INTB1724006C du 27 septembre 2017 relative aux modalités de renouvellement des CESER au 1^{er} janvier 2018 ;

Sur proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes ;

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: La composition nominative du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes est fixée ainsi qu'il suit :

Nombre de	Mode de désignation
sièges	
	1 ^{er} collège : Représentants des entreprises et des activités professionnelles non salariées : 61 sièges
	Entreprises et artisanat (32)
9	désignés par la Chambre de commerce et d'industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes Madame Myriam BENCHARAA Madame Irène BREUIL Monsieur Gilles DUBOISSET Madame Jocelyne DUPLAIN Monsieur Daniel PARAIRE Monsieur Stanislas RENIE Madame Marie SIQUIER Monsieur Jean VAYLET Madame Christine VEYRE DE SORAS
5	désignés par le Mouvement des entreprises de France (M.E.D.E.F.) Auvergne-Rhône-Alpes Madame Dorothée VENOSINO Monsieur Eric LE JAOUEN Monsieur Philippe CHARVERON Monsieur Patrick CELMA Madame (non désignée)
4	désignés par la Confédération des petites et moyennes entreprises (C.P.M.E.) Auvergne-Rhône-Alpes Madame Sandrine STOJANOVIC Monsieur Bruno TARLIER Monsieur Hervé DUBOSCQ Madame Séverine BESSON-THURA
4	désignés par l'U2P Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Alain LACROIX Monsieur Bruno CABUT Madame Pascale JOUVANCEAU Madame Françoise DESPRET
5	désignés par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Pierre GIROD Monsieur Didier LATAPIE Monsieur André MOLLARD Madame (non désignée) Madame (non désignée)

4 désignés par accord entre l'Union nationale des professions libérales (U.N.A.P.L.) Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération régionale des chambres des professions libérales Auvergne-Rhône-Alpes (C.N.P.L.) **Madame Anne-Marie ROBERT Monsieur Christophe MARCAGGI Monsieur Dominique BLANC** Madame Nicole BEZ 1 désigné par accord entre le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Auvergne et le Centre des jeunes dirigeants d'entreprises Rhône-Alpes **Monsieur Pierre ROBILLARD** Métiers (16) 3 désignés par accord entre les pôles de compétitivité - Lyon-Biopôle et Minalogic Partenaires - Céréales Vallée et ViaMéca - Plastipolis et Tenerrdis Non désigné Non désigné Non désigné 1 désigné par accord entre l'Union des industries chimiques (UIC) Auvergne et l'Union des industries chimiques (UIC) Rhône-Alpes Monsieur René-Pierre FURMINIEUX 1 désigné par accord entre le Comité des banques Auvergne et le Comité des banques Rhône-Alpes Non désigné 2 désignés par l'Union des industries métallurgiques et électriques de la région Auvergne-Rhône-Alpes (UIMM, anciennement U.D.I.M.E.R.A.A), dont un au titre des industries électriques et un au titre des industries mécaniques de la métallurgie **Madame Françoise PFISTER Monsieur Claude BORDES** désigné par la Fédération française du bâtiment de la région Auvergne-Rhône-1 Alpes. Monsieur Frédéric REYNIER 1 désigné par la Fédération régionale des travaux publics Auvergne-Rhône-Alpes. **Monsieur Jean-Marc CORNUT** 1 désigné par accord entre la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des entreprises de Transports et Logistique de France (TLF) Madame Valérie LASSALLE 1 désigné par l'Union inter-entreprises textiles de Lyon et sa région (U.N.I.T.E.X.) **Monsieur Jean-Charles POTELLE** 1 désigné par l'Association régionale Auvergne-Rhône-Alpes des industries agroalimentaires (A.R.I.A.) **Monsieur Alain TRICHARD**

1	désigné par accord entre la délégation territoriale de l'Union des entreprises et des salariés pour le logement et les chambres régionales de la Fédération des promoteurs constructeurs de France Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Eric VERRAX
1	désigné par SYNTEC Rhône-Alpes. Monsieur Philippe DESSERTINE
1	désigné par accord entre les directions régionales de la Société nationale des chemins de fer français (S.N.C.F.), d'Electricité de France (E.D.F.) et de La Poste Non désigné
1	désigné par l'Union Nationale Industries Carrière (UNICEM) Auvergne-Rhône- Alpes Monsieur Alain BOISSELON
	Agriculture (12)
3	désignés par la Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Jean-Paul FLAUGERE Madame Pascale THOMASSON Monsieur Yannick FIALIP
2	désignés par la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Auvergne-Rhône-Alpes Madame Véronique COMBE Monsieur Jean-Pierre ROYANNEZ
2	désignés par les Jeunes Agriculteurs Auvergne-Rhône-Alpes. Non désigné Non désigné
2	désignés par la Confédération paysanne d'Auvergne-Rhône-Alpes. Madame Annie ROUX Monsieur Jean GUINAND
1	désigné par la Coordination rurale Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Georges LAMIRAND
1	désigné par Coop de France Auvergne-Rhône-Alpes Madame Annick BRUNIER
1	désigné par la Confédération régionale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole Auvergne-Rhône-Alpes, représentant le secteur coopératif de production Monsieur Henri JOUVE
	Économie sociale et solidaire (1)
1	désigné par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) Monsieur Thierry BERNELIN
61	

Nombre de sièges	Mode de désignation
de sieges	2 ^{ème} collège : Représentants des organisations syndicales de salariés les plus
	représentatives : 61 sièges
18	désignés par le Comité régional de la Confédération générale du travail (C.G.T.)
	Auvergne-Rhône-Alpes.
	Madame Gisèle BASCOULERGUE
	Monsieur Michel BEAUNE
	Madame Catherine BERAUD
	Madame Lise BOUVERET
	Monsieur Bruno BOUVIER
	Madame Christine CANALE
	Madame Rosa DA COSTA
	Monsieur Antoine FATIGA
	Monsieur Philippe FAURE
	Madame Karine GUICHARD
	Monsieur Eric HOURS
	Madame Laurence MARGERIT
	Monsieur Jean Raymond MURCIA
	Madame Agnès NATON Monsieur Laurent PUTOUX
	Monsieur Vincent RODRIGUEZ
	Monsieur Stéphane TOURNEUX
	Madame Rosemonde WOJCIECHOWSKI
17	décignée nou l'Il luion végionale de la Confédération française démogratique du
17	désignés par l'Union régionale de la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) Auvergne-Rhône-Alpes
	Monsieur Jean BARRAT
	Madame Edith BOLF
	Madame Blanche FASOLA
	Monsieur Rémy GAUDIO
	Monsieur Jean-Marc GUILHOT
	Monsieur Daniel GUILLOT
	Monsieur Christian JUYAUX
	Madame Christine LAGNIER
	Monsieur Bruno LAMOTTE
	Monsieur Jean-Luc LOZAT
	Madame Marie-Christine MORAIN
	Monsieur François MORISSE
	Madame Agnès NINNI
	Madame Michelle RAUFAST BENBAKKAR
	Madame Delphine ROUSSY
	Monsieur Patrick SIVARDIERE
	Madame Annick VRAY
11	désignés par l'Union régionale de la Confédération générale du travail Force
	ouvrière (C.G.TF.O.) Auvergne-Rhône-Alpes
	Monsieur Eric BLACHON
	Monsieur Frédéric BOCHARD
	Madame Colette DELAUME
	Monsieur Jean-Pierre GILQUIN
	Madame Michelle LEYRE
	Monsieur Arnaud PICHOT

	Madame Gisèle MERCIER épouse ROUVEURE Monsieur Pascal SAMOUTH Madame Hélène SEGAULT Monsieur Pio VINCIGUERRA Madame Cécile VUILLAUME
3	désignés par accord entre l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Auvergne et l'Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) Rhône-Alpes Madame Valérie GAUDIN Monsieur Bernard LAURENT Monsieur François GRANDJEAN
5	désignés par l'Union régionale de la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (C.F.EC.G.C.) Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Laurent CARUANA Monsieur Erick ACOLATSE Monsieur Robert CARCELES Madame Sylvie GALLIEN Madame Madeleine GILBERT
4	désignés par l'Union régionale de l'Union nationale des syndicats autonomes (U.N.S.A.) Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur Bruno BISSON Madame Catherine HAMELIN Monsieur Fabien COHEN-ALORO Madame Sophie MUSSET
1	désigné par la Fédération syndicale unitaire (F.S.U.) Auvergne-Rhône-Alpes. Non désigné
2	désignés par l'Union syndicale solidaires Auvergne-Rhône-Alpes Madame Denise MILBERGUE Monsieur Patrick VELARD
61	

3ème collège: Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région et représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable : 61 sièges

désigné par l'Union régionale des associations familiales Auvergne-Rhône-Alpes (URAF)

Madame Béatrice VIGNAUD

désigné par les Caisses d'allocations familiales de la région Auvergne-Rhône-Alpes (CAF)

Monsieur Marc TIXIER

- désigné par accord entre la CARSAT Auvergne, la CARSAT Rhône-Alpes et l'Association régionale des Caisses de MSA (ARCMSA) Auvergne-Rhône-Alpes **Monsieur Richard LOYNET**
- 1 désigné par GROUPAMA Auvergne Rhône-Alpes

Monsieur Patrick LAOT

- désigné par l'union régionale de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes

 Monsieur Marc AUBRY
- désigné par la Fédération hospitalière de France région Auvergne-Rhône-Alpes

 Madame Catherine GEINDRE
- désigné par accord entre la délégation Auvergne Rhône-Alpes de l'Union française des retraités, l'Union nationale des instances de coordination des offices et réseaux de personnes âgées (U.N.I.O.R.P.A.), l'Union régionale des Fédérations départementales Génération Mouvement Les aînés ruraux et la Fédération nationale des associations de retraités Auvergne Rhône-Alpes

Non désigné

désigné par accord entre le Centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) Auvergne et le CREAI Rhône-Alpes

Non désigné

désigné par l'Union régionale inter-fédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (U.R.I.O.P.S.S.) Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Bernard AILLERET

- désigné par l'Union régionale SCOP et SCIC Auvergne et Rhône-Alpes
 Non désigné
- désigné par l'Association pour le digital en région Auvergne-Rhône-Alpes (ADIRA)

Monsieur Michel-Louis PROST

désigné par la Conférence des établissements publics de recherche en Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Dominique PELLA

désignés par accord entre les présidents de l'Université de Lyon, de l'Université Grenoble-Alpes et de l'Université Clermont Auvergne & associés

Non désigné

Non désigné

Non désigné

Non désigné

désignés par accord entre la section régionale de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de la fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) Auvergne et Rhône-Alpes, la section régionale de l'union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) et l'union régionale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (URAPEL) d'Auvergne et Rhône-Alpes

Non désigné

Non désigné

Non désigné

Non désigné

désigné par l'association Lyon place financière et tertiaire

Monsieur Jean-Pierre LAC

désignés par le collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (C.R.A.J.E.P.) Auvergne-Rhône-Alpes, dont un représentant âgé de moins de 30 ans d'une association de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse

Madame Valérie COURIO

Monsieur Joseph d'HALLUIN

désigné par accord entre l'union régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles Auvergne-Rhône-Alpes (UR-CIDFF) et Filactions

Madame Paulette BROUSSAS

désignés en accord entre l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) Auvergne-Rhône-Alpes, l'association de la Fondation étudiante pour la ville (AFEV), la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et l'Union nationale inter-universitaire (UNI), âgés de moins de 30 ans et représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire, ayant fait l'objet d'un agrément par le ministère chargé de la jeunesse

Non désigné

Non désigné

1

désigné par l'Union régionale des fédérations des œuvres laïques (U.R.F.O.L.) Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur Antoine OUADRINI

- désigné par accord entre le Comité régional olympique et sportif (C.R.O.S.) Auvergne et le Comité régional olympique et sportif (C.R.O.S.) Rhône-Alpes Madame Marie-Christine PLASSE
- désignés par le Comité régional du tourisme Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Josette VIGNAT

Non désigné

désigné par accord entre l'Union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir » Auvergne et celle de Rhône-Alpes

Monsieur Robert POSSE

désignés par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (C.R.E.S.S.) Auvergne-Rhône-Alpes, dont l'un au titre de l'insertion par l'activité économique

Non désigné

Non désigné

désigné par accord entre l'association Rhône-Alpes des conservateurs (A.R.A.C.) et la Fondation du patrimoine

Monsieur Jean-Bernard NUIRY

1	désigné par le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) Non désigné
1	désigné par accord entre l'association Sauve qui peut le court métrage, l'association Ardèche Images, l'EPCC CITIA, l'association Imaginove, l'association GRAC (groupement régional de l'action cinématographique), l'ACRIRA (association des Cinémas de recherche Indépendants de la région alpine), l'association les Ecrans, l'association Plein champ et la Cinéfabrique Non Désigné
1	désigné par accord entre les associations de bibliothécaires de France d'Auvergne et de Rhône-Alpes, l'association des libraires de Rhône-Alpes et l'association des libraires d'Auvergne Monsieur Christian MASSAULT
5	désignés par accord entre l'association régionale des organismes d'habitation à loyers modérés (A.R.R.A.H.L.M.), l'association régionale de la Confédération nationale du logement Auvergne-Rhône-Alpes (CNL), l'Union régionale solidaires pour l'habitat (SOLIHA), la Fédération des entreprises publiques locales (EPL) et l'Union nationale de la propriété immobilière (U.N.P.I.) Non désigné Non désigné Non désigné Non désigné Non désigné
1	désigné par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Auvergne-Rhône- Alpes Monsieur Fernand GANNAZ
1	désigné par accord entre Aide à Toute Détresse Quart-Monde, l'Union régionale des entreprises d'insertion Auvergne-Rhône-Alpes, le Secours Populaire français Rhône-Alpes et le Secours Populaire français Auvergne, la délégation régionale du Secours Catholique Auvergne et la délégation régionale du Secours Catholique Rhône-Alpes Madame Marie-Elisabeth GOUEDARD-COMTE
1	désigné par la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE) Monsieur Yvon CONDAMIN
1	désigné par l'association Filière bois Fibois Auvergne-Rhône-Alpes Madame Anne-Marie BAREAU
1	désigné par accord entre l'URAPEI Rhône-Alpes, l'URAPEI Auvergne, la direction régionale de l'Association des paralysés de France (APF) Auvergne-Rhône-Alpes, la Fondation Perce Neige et l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH) Auvergne-Rhône-Alpes Non désigné
1	désigné par l'association nationale des apprentis (ANAF) Monsieur Aurélien CADIOU
1	désigné par accord entre la Fondation OVE et Handi-Sup Auvergne Monsieur Jean-Pierre DEMAGNY
2	désignés par la Jeune chambre économique Auvergne-Rhône-Alpes Madame Linda PROFIT Monsieur Thomas BONNEFOY
51	

	Représentants des associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur compétence en matière d'environnement et de développement durable. 10 sièges
2	désignés par l'Union des fédérations Auvergne-Rhône-Alpes de protection de la nature (Union régionale F.R.A.P.N.A.) Monsieur Georges EROME Madame Frédérique RESCHE-RIGON
1	désigné par la Fédération régionale Auvergne pour la protection de la nature et de l'environnement (FRANE) Monsieur Marc SAUMUREAU
1	désigné par la Ligue de coordination Auvergne-Rhône-Alpes de protection des oiseaux (LPO) Madame Elisabeth RIVIERE
1	désigné par le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne Madame Eliane AUBERGER
1	désigné par la fédération régionale des chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Rémy CERNYS
4 Personnalités qualifiées	désignées par arrêté préfectoral Madame Aurélie DESSEIN Madame Sophie D'HERBOMEZ-PROVOST Monsieur Willy GUIEAU Monsieur Jean-Louis VERDIER
61	

4ème collège : Personnalités qualifiées : 7 sièges

7 désignées par arrêté préfectoral

Monsieur Denis BARATAY
Madame Manon DOYELLE
Monsieur Bernard FAUREAU
Madame Nadine GELAS
Monsieur Michel HABOUZIT
Monsieur Christophe MARGUIN
Madame Stéphanie PAIX

<u>Article 2</u>: L'arrêté préfectoral n° 2017-447 du 31 octobre 2017 fixant la composition du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes est abrogé.

<u>Article 3</u>: Les membres du Conseil économique, social et environnemental régional Auvergne-Rhône-Alpes sont désignés pour six ans, à compter du 1^{er} janvier 2018.

<u>Article 4</u>: Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal Administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

<u>Article 5</u>: Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes Préfet du Rhône

Signé: Stéphane BOUILLON